



Paris, le 13 décembre 2012

## **L'IRIS INTEGRE LE CONSEIL CONSULTATIF PERMANENT DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT DE L'UNESCO**

L'IRIS intègre le Conseil Consultatif permanent (CCP) du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) de l'UNESCO.

Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport a été établi en 1978 pour développer le rôle et la valeur du sport et promouvoir son inclusion dans les politiques publiques. Le CIGEPS est constitué de représentants de 17 États membres de l'UNESCO, experts dans le domaine de l'éducation physique et du sport, élus pour un mandat de 4 ans. Le Conseil consultatif permanent, formé de fédérations sportives clés, d'organismes de l'ONU et d'ONG, fournit un soutien technique et conseille le CIGEPS.

Dans ce cadre, l'IRIS fera notamment bénéficier de son expertise et participera à l'élaboration de la 5<sup>e</sup> Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V) qui se tiendra du 28 au 30 mai à Berlin.

Cette nomination est une grande satisfaction pour l'IRIS et vient couronner ses efforts de recherche sur la thématique du sport et ses implications géostratégiques. L'Institut bénéficie aujourd'hui d'une compétence reconnue dans ce domaine. Depuis plus de cinq ans, il a en effet multiplié les initiatives : publication d'ouvrages de référence ; signature d'un partenariat stratégique avec l'association Peace & Sport ; publication début 2012 d'un Livre blanc intitulé « Paris sportifs et corruption, comment préserver l'intégrité du sport » ; programme de recherche sur « Les stratégies de diplomatie sportive, nouveaux outils de rayonnement pour les Etats » (2012), etc. En 2013-2014, l'IRIS pilotera par ailleurs le programme de la Commission européenne de lutte contre le trucage de matchs au sein de l'Union européenne.

*L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est le seul think tank français d'envergure à avoir été créé sur une initiative totalement privée, dans une démarche indépendante. L'Institut couvre un spectre très large de questions géostratégiques, opérant pour le compte d'organismes publics (ministères, institutions européennes, parlement, organisations internationales) et d'entreprises privées qui lui commandent des études, notes et formations. Ses chercheurs participent à de multiples conférences en France et en Europe. Parallèlement, son activité médiatique, son dynamisme sur internet et sur les réseaux sociaux en particulier, ainsi que les nombreuses manifestations qu'il organise, lui permettent de participer pleinement aux débats sur les questions internationales et stratégiques, tout en répondant au besoin d'analyse et de décryptage du grand public.*

[www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)